

---

## Philippines : la politique minière contestée

Il a été estimé qu'environ 40% du territoire des Philippines ont été donnés sous forme de concessions à des compagnies minières multinationales. Mais cela n'a pas été sans soulever des résistances. De la région de la cordillère, dans le Nord des Philippines, à la région Sud de l'île Palawan, les peuples autochtones Subanen, Tagbunau, Pala'wan, Tau't bato et Batak ont lutté pour défendre leurs territoires contre les effets dévastateurs des mines (voir bulletins n° 11, 28 et 67 du WRM).

Cette année, la présidente Gloria Macapagal-Arroyo a lancé une politique de promotion de l'industrie minière dans le pays. Dans ce cadre, un processus de consultation a démarré en février, avec la coopération de l'USAID. Ce processus a été très contesté par plusieurs organisations de la société civile groupées dans la National Mining Conference (NMC), qui ont organisé le 3 décembre un « déluge de fax » à l'échelon national, pour manifester leur désaccord avec les critères de la politique minière nationale (NMP) et avec la loi minière de 1995.

Les raisons de leur opposition sont les suivantes :

- « a. La loi est fondée sur des critères économiques orientés à l'exportation, qui sont des facteurs-clés pour conduire l'économie du pays à la faillite.
- b. La loi a ouvert notre richesse minérale à l'exploitation des investisseurs étrangers, livrant ainsi notre patrimoine national et notre souveraineté à des entités commerciales qui contrôlent les capitaux et détiennent le savoir-faire technologique.
- c. La loi n'est pas fondée sur la réalité des Philippines. Nous sommes un archipel aux écosystèmes fragiles, et les zones où se trouvent les minéraux sont habitées surtout par des peuples autochtones.
- d. La loi ne garantit pas la reconnaissance des droits des peuples autochtones sur leurs territoires, ni leur droit à l'autodétermination.
- e. La loi entrave le développement de notre économie, qui pourrait être réussi en renforçant l'agriculture et en entreprenant l'industrialisation nationale, au lieu de se contenter d'attirer des investissements étrangers pour les industries extractives telles que les mines. »

Au vu de ces considérations, elles formulent les demandes suivantes :

- « 1. Annuler tous les permis d'extraction minière déjà accordés et déclarer un moratoire sur les activités minières à grande échelle.
- 2. Formuler une nouvelle Politique minière nationale qui respecte l'intégrité de la Création, qui adhère aux principes du développement durable, qui définisse clairement le rôle de l'industrie minière dans le renforcement de l'économie du pays sur la base du soutien du développement agricole et de l'industrialisation nationale, qui garantisse le respect des droits de l'homme et qui

---

raffermisse les processus démocratiques.

3. Rédiger un nouveau code minier fondé sur cette nouvelle Politique minière nationale.

4. Pour que le MGB (Bureau des mines et des sciences de la terre) améliore sa pratique des processus démocratiques, il faut entreprendre un processus de consultation minutieux de manière à assurer que ceux qui ont été ou seront affectés par les opérations minières seront réellement consultés et que les gens auront l'occasion d'exprimer leurs sentiments et leurs demandes, et en diffuser les résultats pour commentaire. Nous demandons également que soit constitué un organisme intersectoriel qui étudie les impacts des politiques minières.

5. Reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones à leur terre et à l'autodétermination. Ces droits ne doivent pas être diminués lorsque des permis sont octroyés pour accéder aux territoires des peuples autochtones pour la mise en oeuvre de projets miniers ou autres.

6. Résoudre les graves problèmes des communautés affectées par les mines (par exemple, le nettoyage des fleuves Mogpog et Boac, le conflit entre les peuples Subanon de Siocon et TVI, les droits des petits entrepreneurs miniers à Diwalwal, la pollution du fleuve Abra à Lepanto, la restauration des sites des mines à ciel ouvert de la société Benguet, la demande du peuple de Didipio pour une initiative d'origine populaire, l'opposition des gens à la société minière Western, etc.), au lieu de forcer l'approbation d'une Politique minière nationale clairement destinée à favoriser l'industrie minière.

7. Effectuer une évaluation d'impact environnemental et social sur les presque huit années d'application de la loi 7942 [RA - Republic Act] et ses normes et règlements d'application [IRR - Implementing Rules and Regulations]. »

Et elles terminent en déclarant : « Écoutez la voix du peuple. La force d'un gouvernement ne peut être garantie que s'il répond aux aspirations et demandes fondamentales d'une majorité qui est encore marginalisée et opprimée. »

Article fondé sur des informations tirées de : « Urgent Action - 'fax barrage' on Philippines' National Minerals Policy process », 3 décembre 2003,  
<http://www.minesandcommunities.org/Action/action50.htm>